

Suite à la convocation en date du 23 octobre 2017.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 1 décembre
2017. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire
sur la Lys le 5 décembre 2017.

Étaient présents :

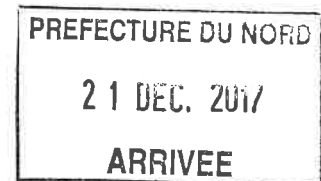
Mmes Goube, Haverlant et Leys, MM. Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle et Massart, MM. Ben Amor, Cambien, Cauche, Desplanque,
Godefroy, Haesebroeck, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Pouvoirs :

Mme Bouchart donne pouvoir à M. Detournay,
M. Lefebvre donne pouvoir à M. Dissaux.



Vu le rapport n° 37-17

DECIDE

- de recruter un ingénieur territorial en lieu et place du technicien territorial dont le recrutement avait été décidé préalablement,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 64111, 64112, 64118, 6451, 6453, 6336 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

VOTANTS : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le

19 DEC. 2017

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX